

**EXTRAIT DU**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 29 JUIN 2015 A 20 H 15**

Présents à la séance : 27

L'An Deux Mil Quinze, le **29 JUIN 2015 A 20 H 15**

Extrait affiché le :  
**30 Juin 2015**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoit, Maire.

**4<sup>ème</sup> séance 2015.**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO  
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,  
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER  
Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie,  
Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN  
Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique,  
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard,  
M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE  
Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

**Objet** : Achat de terrain rue de Stalingrad.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. DEMENGE Abel	à	Mme VINCENT Marie

N° 67/2015

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David

Monsieur Philippe SALÉRIO, Maire-adjoint, propose au Conseil  
Municipal l'acquisition de 1 151 m<sup>2</sup> de terrain sis 18 rue de Stalingrad, jouxtant nos services  
techniques, au prix de 35 000 € HT plus tous frais et sous condition de laisser le garage à vie  
gracieusement au profit de son occupant, Madame CUNY Marie Thérèse née THOMAS.

Les parcelles dont il s'agit sont cadastrées section A n° 1271 pour  
une surface de 640 m<sup>2</sup>, 1391 pour une superficie de 341 m<sup>2</sup>, et 2145 pour une contenance de 170  
m<sup>2</sup>. Elles sont propriété des consorts THOMAS et sont vendues par le biais de France Immobilier  
à ANOULD.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Décide unanimement de cette acquisition, aux prix et conditions  
susdits.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.  
L'acte sera passé en l'étude de Mes GÉROME et DI SANGRO à  
RAON L'ÉTAPE.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,